Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170713-100717-5b-DE
Date de télétransmission : 13/07/2017
Date de réception préfecture : 13/07/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 10 juillet 2017

PUBLIE LE : 13 juillet 2017

Délibération n°100717-5 : Election des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le 1er Vice-président le trois juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Gilbert ARNAUD**, 1er Vice-président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 10 JUILLET 2017

Présents

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE Sylvie SENG, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170713-100717-5b-DE
Date de télétransmission : 13/07/2017
Date de réception préfecture : 13/07/2017

LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE Alexandre LEONDARIDIS, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE Gérard DORIMINI, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

MAREIL-MARLY

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***14***
Pouvoirs	:	***1***
Délégués comptant pour le vote	:	***14***

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170713-100717-5b-DE
Date de télétransmission : 13/07/2017
Date de réception préfecture : 13/07/2017

SIA/ CS –100717-5

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1413-1 qui prévoit que la CCSPL est présidée par le Président du Syndicat ou son représentant et comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales ;

VU la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui impose aux EPCI de plus de 50 000 habitants la création d'une CCSPL afin d'améliorer la participation des habitants et des usagers à la vie des Services Publics ;

CONSIDERANT le rôle de la CCSPL, qui est obligatoirement consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce, et sur tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;

CONSIDERANT qu'elle doit également examiner chaque année le rapport établi par le délégataire de service public ainsi que le rapport sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets ;

Il est proposé au Comité Syndical de renouveler la composition de cette commission qui est la suivante :

- Deux usagers membres d'associations locales à désigner par le Président parmi les associations suivantes :

  - ✓ Yvelines Environnement ;
  - ✓ Les ateliers de l'environnement et de la démocratie.

- Deux délégués du Comité Syndical.

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, constate les résultats suivants :

DESIGNE, à l'unanimité, en qualité de membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Mesdames Marie-Pascale KREUTZ et Pauline TESSIER ;

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170713-100717-5b-DE
Date de télétransmission : 13/07/2017
Date de réception préfecture : 13/07/2017

DONNE mandat au Président pour désigner les usagers représentant les associations.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 13 JUIL. 2017

Transmis en préfecture et affiché le 13 JUIL. 2017

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal